

9.1 : Don au CAB 50.00\$ Guignolée

9.2 : Avis motion modification du règlement 2017-05 article 4 (réunion de 19h30 à 19h00)

9.3 : résolution pour prolonger jusqu'en avril 2022 la date de la réalisation de la politique familiale

9.4. AJUSTEMENT SALAIRE POMPIER A 100%

9.5 Ajustement salaire employé à 2.7% et signature des contrats

9.6 achat mobilier 2 table de travail et imprimante adjointe

9.7. Avis motion et projet de règlement pour le budget 2022-001 et pour le règlement 2022-002 sur le taux de taxation pour l'année 2022

9.8 Budget OHM 2022 et facture

9.9 Budget OMHC 2022 et Facture

10. Note de la D.G.

11. Période de questions

12. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 02-01-22

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE 30 novembre 2021, DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 ET DE LA SÉANCE ESXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRES 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 novembre 2021, de la séance ordinaire du 1^{er} décembre et celui de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 novembre 2021 soit approuvé;

SUR LA PROPOSITION DE JOSETTE DUPUIS, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} décembre 2021 soit approuvé;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2021 soit approuvé;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Aucun

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Aucun rapport des conseillers.

Résolution # 03-01-22

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} au 31 déc. 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 décembre 2021;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés et montants incompressibles du mois de décembre 2021 qui suivent soient acceptés : Salaires nets au montant 19,633.60\$, de remises mensuelles DAS au provincial de 6,392.32 \$ et au fédéral de 2,562.20\$ et autres incompressible (Hydro, Telus, etc.) pour 8797.74\$ et les allocations pour les pompiers et premiers répondants de 10,007.60\$ un montant de 4940.00\$ pour le chef pompier ainsi que les montants à la résolution 08-01-2022 de 1,849.92\$ qui n'avait pas été donné à la réunion du 10 janvier 2020 mais qui est maintenant inclut tel que déclaré à la séance du 10 janvier 2022.
Pour un grand total corrigé de 54,183.38\$

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8-Résolution # 04-01-2022

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 décembre 2021 de 46,518.90\$

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 46,518.90 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Les listes de tous les comptes payés corrigées et à payer s'élèvent à 100,702.28\$

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution #05-01-2022

Don au CAB 50.00\$ Guignolée

ATTENDU QU'un don nous a été demandé par le CAB, pour la guignolée,

ATTENDU QU'il s'agit de venir en aide au plus démunis;

Sur la proposition de Monsieur Normand Poirier, il est résolu d'appliquer la politique de don et d'entériner le versement de 50.00\$ fait en décembre 2021.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution #06-01-2022

Avis motion modification du règlement 2017-05 article 4

PAR LA PRÉSENTE est donné un avis de motion pour changer l'article 4 du règlement 2017-05 par Madame Josée Boulay appuyer par Madame Nancy Cloutier.

L'article 4 sera abrogé comme suit :

« 4. Les séances ordinaires du conseil débutent à 19h00 »

À la séance du 14 février 2022

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution #07-01-2022

Résolution pour prolonger la date du délai de réalisation de la politique familiale

ATTENDU QUE depuis les élections, il y a eu des personnes qui ont changées de fonction, nous modifions le nom des personnes des personnes qui change sur le comité de pilotage de Cloridorme

Voici le nom des personnes sur le comité pilotage de Cloridorme

- Nancy Cloutier (Élue responsable des dossiers familles et aînés) est remplacée par Monsieur Marcel Minville
- Michèle Fournier (Mairesse de Cloridorme) est remplacée par Pierre Martin le nouveau Maire de Cloridorme

ATTENDU QU'une demande de report de la date d'adoption des politiques familiale et aînés considérant que la MRC et la municipalité de Cloridorme se sont engagées dans la réalisation d'une politique familiale et d'une politique Municipalité amie des aînés à l'échelle de la MRC qui doivent être complétées en janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la COVID-19 a ralenti de façon importante la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE des changements de conseillers municipaux responsables du dossier pour leurs municipalités respectives ont également ralenti le processus;

CONSIDÉRANT QUE la chargée de projet n'a pas été en mesure de consacrer tout le temps nécessaire au projet pour des considérations personnelles;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DE COMTÉ

MONSIEUR MARCEL MAINVILLE ET RÉSOLU QUE la municipalité de Cloridorme entérine la demande de la MRC demande au ministre de la Famille de prolonger le délai de réalisation des politiques familiale et Municipalité amie des aînés en avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.4. Résolution #08-01-2022
AJUSTEMENT SALAIRE POMPIER

ATTENDU QUE la covid a limité le nombre de rencontre des pompiers;

ATTENDU QUE la municipalité ne désire pas pénaliser les pompiers en leur attribuant une allocation inférieure à l'an passé;

SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER, MONSIEUR NORMAND POIRIER, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ de refaire le calcul des montants payable selon les mêmes calculs que l'an passé.

Il est également demandé à la directrice générale de refaire les calculs et d'émettre les montants additionnels pour les pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Résolution #09-01-2022

Ajustement salaire employé à 2.7% et signature des contrats

ATTENDU QUE le cout de la vie augmente sans cesse;

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé d'augmenter les employés permanent de 2.7% rétroactivement au 1 janvier 2022;

SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MADAME MICHÈLE FOURNIER, IL EST DÉCRÉTÉ QUE le conseil autorise le maire à signer les contrats de travail rétroactivement au 1^{er} janvier avec la nouvelle augmentation;

Il est demandé à la directrice générale de refaire les contrats de travail et d'y inclure la modification salariale du 1 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 RÉSOLUTION #10-01-2022

ACHAT MOBILIER 2 TABLE DE TRAVAIL ET IMPRIMANTE ADJOINTE

Attendu que le maire et la directrice générale ont besoin de mobilier dans leur bureau, et que l'adjointe n'a pas d'imprimante;

Il est demandé au conseil d'autorisé l'achat de deux tables d'appoint et d'une imprimante pour un montant d'environ de 1500.00\$

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, IL EST PROPOSÉ d'accepter ces achats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. RÉSOLUTION #11-01-2022

AVIS MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE BUDGET 2022 ET LE TAUX DE TAXATION 2022

IL EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ AVIS DE MOTION, PAR MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, que projet de règlement 2022-001 sur le budget et le règlement 2022-002 pour déterminer le taux des taxes pour l'exercice financier seront déposés le 19 janvier 2022 pour consultation et seront adoptés à deux séances spéciales séparées le 26 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.8. Résolution #12-01-2022

BUDGET OHM 2022 ET FACTURE

ATTENDU QUE nous avons reçu le budget temporaire de 5 777.00\$ qui représente la quote part de la municipalité de Cloridorme ainsi qu'une facture pour le même montant;

ATTENDU QUE la facture comporte 4 paiements égaux de 1444.25\$ payables en 4 versements en janvier, avril, juillet et octobre 2022.

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ d'accepter la facture pour le budget temporaire et de demander à la directrice générale de faire les paiements tel que demandés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9. RÉSOLUTION #13-01-2022

EMPLOI ÉTÉ CANADA ÉTUDIANT : 2 POSTES

ATTENDU QUE nous désirons profiter du programme emploi été Canada pour embaucher des étudiants pour nos emplois saisonniers;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST PROPOSÉ de faire la demande pour 2 emplois d'étudiant auprès d'emploi été Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Note de la DG : Rapport de balance de vérification suivra sou peu

11. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçu par courriel des citoyens

CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. Résolution # 14-01-2022

Les sujets étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE la séance soit levée à 19h20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Pierre Martin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.
